

## Communiqué de presse

---

### Budget 2021 : La Ville répond aux attentes de sa population

---

**Morges, le 30 septembre 2020. Le budget 2021, qui affiche un déficit de CHF 9.9 millions, se base sur des prévisions fragiles. En effet, la pandémie laisse présager un impact de CHF 5.3 millions de francs sur les finances communales. Malgré cette situation extraordinaire, la Ville reste déterminée à maintenir et développer des prestations de qualité pour sa population.**

Morges connaît un développement urbain conséquent, avec la construction de nouveaux quartiers pour permettre l'accueil de nouveaux habitants. Cette année, comme partout ailleurs, le coronavirus a fait un passage en force, marquant les corps et les esprits.

Face à cette situation exceptionnelle et inédite, la Ville, pleinement consciente de son rôle de collectivité publique, affiche son soutien à ses partenaires.

« Au milieu de ces incertitudes, la Ville de Morges tient à conserver des prestations de qualité et joue son rôle grâce à une certaine solidité financière qui le lui permet », souligne Mélanie Wyss, municipale en charge des finances. En effet, le budget 2021 prévoit le maintien des aides communales en faveur des acteurs économiques, sociaux, culturels et sportifs.

#### Trois réalités pour le budget 2021

**Une population qui augmente :** Morges se présente comme une ville attractive sur le plan du logement, avec la construction en cours du quartier de l'Eglantine et de l'Îlot-Sud. Selon les estimations cela représente l'arrivée de 1'000 nouveaux habitants d'ici fin 2021.

Avec un taux d'imposition communal de 68 points, entre l'augmentation des recettes liées aux personnes physiques et l'allègement de la charge péréquative, la Ville peut tabler sur une amélioration de ses revenus de CHF 4.4 millions.

Cependant, les prévisions économiques liées à la pandémie affectent le total des recettes fiscales qui sont évaluées à environ à CHF 61.8 millions, soit en légère baisse par rapport au budget 2020.

**Une qualité de vie maintenue :** la Ville offrira de nouvelles places d'accueil pour la petite enfance et souhaite développer ses prestations en matière d'environnement. L'adaptation de ces prestations se traduit par CHF 2.5 millions de charges de fonctionnement supplémentaires.

La participation à la cohésion sociale (facture sociale) reste conséquente et représente CHF 15.6 millions, même si l'accord Canton – Communes permet de limiter la croissance de cette charge.

**Des infrastructures nécessaires au développement de la ville :** Morges investit pour maintenir son attractivité, répondre aux attentes de sa population et préparer son avenir. Pour 2021, des investissements à hauteur de CHF 43.9 millions sont prévus, dont CHF 22.6 millions sont déjà engagés. La Ville de Morges conserve une marge d'autofinancement positive de CHF 1.8 million. Le solde sera financé par l'emprunt à des taux actuels favorables.

La Municipalité

Morges, le 30 septembre 2020

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

M. Vincent Jaques, syndic, +41 (0)78 744 77 09

Mme Mélanie Wyss, municipale Finances et promotion économique, +41 (0)78 881 48 70

M. Cyril Horisberger, chef de service Direction Finances et promotion économique, +41 (0)21 804 96 22

---